



communiqué

N°:
No.: 179

Le 29 novembre 1985

RAPPORT DES OBSERVATEURS CANADIENS SUR LES ELECTIONS
MUNICIPALES, LEGISLATIVES ET PRESIDENTIELLES
DU 24 NOVEMBRE 1985 AU HONDURAS

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a rendu public aujourd'hui le rapport ci-joint des observateurs canadiens sur les élections présidentielles, législatives et municipales honduriennes qui se sont tenues conjointement le 24 novembre 1985.

M. Clark a remercié M. Ron Gould, Directeur général adjoint des élections, Elections Canada, d'avoir assisté au déroulement de ces élections et d'avoir fourni au gouvernement canadien une évaluation indépendante et objective du processus électoral au Honduras.

ÉLECTIONS AU HONDURAS - 24 NOVEMBRE 1985

RAPPORT DES OBSERVATEURS CANADIENS

A l'invitation du ministre des Affaires étrangères du Honduras, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures m'a désigné comme observateur officiel des élections présidentielles, législatives et municipales qui se sont tenues le 24 novembre 1985. Mon mandat était d'observer le plus sérieusement possible le processus électoral, de poser un jugement indépendant sur la qualité de ce processus dans le contexte des procédures généralement reconnues en régime démocratique, et de présenter mes observations au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

J'ai été accompagné au Honduras par David Bickford, de la Direction des relations avec les Antilles et l'Amérique centrale du ministère des Affaires extérieures; au Honduras même, j'ai également reçu l'aide compétente de l'ambassadeur du Canada au Guatemala, André Potvin, et de deux membres de son personnel, à savoir Fred Spoke (Conseiller) et Pierre Giroux (Premier secrétaire). Nous nous sommes divisés en trois groupes pour visiter plus de 200 bureaux de vote dans diverses régions du pays, y compris Tegucigalpa, Danli, Santa Lucia, Valle de Angeles, San Pedro Sula, La Paz, Puerto Cortes, Choloma, Comayagua, Sabana Grande, Perspire et Choluteca. Nous avons toujours été entièrement libres de nous rendre à tout endroit que nous voulions visiter dans toute région du pays. J'ai reçu appui et coopération, y compris un guide, un chauffeur et une automobile, pour me faciliter la vérification du processus électoral aux endroits que j'avais moi-même choisis.

Au niveau officiel, le système électoral, tel qu'il était désigné et conçu, était excellent et global, y compris tout le processus d'inscription des électeurs. Les seules exceptions étaient l'encre et le bulletin de vote

proprement dit, points sur lesquels je reviendrai. L'information des résultats s'est faite de façon professionnelle et a permis les vérifications et contre-vérifications appropriées. Les résultats étaient transmis par télex au centre de calcul. Toutefois, il est arrivé bien souvent que cette transmission de données ne se fasse pas tout de suite après la fermeture du bureau de scrutin, ce qui a retardé la publication des résultats.

Au moment de publier ce rapport, on n'avait pas encore terminé le décompte des bulletins de vote, et je ne peux donc pour le moment faire d'observations sur le résultat de l'élection. Toutefois, il ne peut y avoir aucun doute sur le très haut niveau d'enthousiasme, de patience, de bonne humeur et de participation des électeurs masculins et féminins (hommes et femmes ont voté dans des bureaux séparés) le jour des élections. La Fédération des femmes a organisé une campagne pour informer les femmes du processus de vote et pour amener celles-ci à voter; elle y a nettement réussi. Les bureaux de vote réservés aux femmes étaient bien dirigés, et leurs responsables étaient bien préparées et solidement engagées à maintenir l'intégrité du processus électoral. Ces commentaires s'appliquent également aux bureaux de scrutin dirigés par des hommes. À mon avis, cet effort peut servir de modèle à d'autres pays.

L'aspect communautaire de l'élection a été extrêmement impressionnant: on notait dans les bureaux de vote un fort niveau de motivation chez les responsables locaux des élections, ainsi qu'un vif désir de maintenir l'intégrité du système. Ces responsables étaient bien entraînés, ayant reçu plusieurs jours de formation avant le jour de l'élection. On remarquait également une participation active des partis politiques touchant les arrangements de transport et la prestation d'informations aux représentants de leurs candidats.

À mon avis, le rôle du Tribunal national des élections (TNE) aurait pu être plus prononcé si le Tribunal avait mieux aidé et guidé les responsables du scrutin le jour des élections, ce qui aurait notamment évité les problèmes d'ouverture des bureaux. Plusieurs bureaux ont ouvert de 60 à 90 minutes en retard en raison de ce manque d'orientation, et aussi en raison de problèmes liés à la visibilité non immédiate de l'encre indélébile utilisée pour prouver qu'une personne avait voté. Le TNE a subséquemment décidé de retarder d'une heure la fermeture des bureaux de scrutin pour compenser ces problèmes. D'autres observateurs étrangers et moi-même avons également eu de la difficulté à obtenir la coopération du TNE la veille des élections, ainsi

qu'à recevoir des séances d'information et divers documents importants comme le texte de la Loi électorale. Toutefois, sur notre propre initiative et avec l'active coopération des agents superviseurs du TNE, nous avons réussi à obtenir toute l'information nécessaire ainsi que les réponses à nos questions.

J'ai aussi observé de sérieuses lacunes qui ont biaisé une situation par ailleurs favorable. Le TNE a refusé, jusqu'à la veille des élections, de décider si le Président serait élu à la majorité simple ou s'il serait le candidat ayant reçu le plus grand nombre de voix au sein du parti qui recueillerait la majorité des suffrages. De plus, le bulletin de vote contenait les noms et photographies de tous les candidats à la Présidence, sauf dans un cas où la photo du candidat était remplacée par celle d'un dirigeant de parti maintenant décédé: aucun nom n'apparaissait sous la photo, qui était également la seule à s'accompagner de deux drapeaux de parti. À mon avis, cela peut fort bien avoir constitué un avantage déloyal pour le candidat et le parti en cause.

J'ai mentionné l'entière liberté qu'ont eue les électeurs de se rendre aux bureaux de scrutin ainsi que la liberté d'accès accordée aux observateurs et à la presse. Les militaires n'étaient pas manifestement visibles aux bureaux de scrutin. Ils restaient disponibles pour maintenir l'ordre et n'intervenaient que sur demande. Leur rôle consistait également à transporter les boîtes de scrutin aux bureaux de vote, à accompagner les responsables du scrutin ainsi que les boîtes après la fermeture des bureaux, et à garder ces boîtes avant l'ouverture des bureaux de scrutin. Les militaires n'ont jamais été perçus comme une forme de pression.

En résumé, je suis d'avis que, à l'exception des problèmes suscités par le retard à décider de la façon dont le Président serait élu et à l'exception de l'unique aberration sur le bulletin de vote, la qualité du processus électoral hondurien, dans le contexte du suffrage démocratique, a été excellente à tous points de vue, et même exceptionnelle à certains égards: par exemple, le souci des simples citoyens de maintenir l'intégrité du système ainsi que la participation des femmes; ce sont tous là des éléments qui nous amènent à conclure que l'actuelle base démocratique a été fortement renforcée par ce processus électoral.